

**Diagnostic bocager – Rapport Intermédiaire et rapport final (2 tomes)**  
**Communauté de Communes du Pays de Bécherel**  
**Février 2009**



### Extraits des études

Les constats concernant l'évolution de l'agriculture sur le Pays de Bécherel, d'après les données du recensement général agricole (RGA), montrent :

- une **baisse des actifs** : le nombre d'exploitations agricoles est passé de 757 à 290 entre 1979 et 2000,
- une **baisse de la SAU totale** sur la CdC de 10% entre 1979 et 2000,
- une **diminution de la surface en herbe** au profit des cultures non-fourragères pendant le même période,
- **peu de propriété** par rapport à la part du fermage.

Parallèlement, il existe une **demande sociale croissante de cheminement dans les paysages bocagers** liée à une population non-agricole qui a choisi ce lieu de vie pour être « à la campagne ». Cela induit un changement d'usage des chemins qui sont moins investis par l'agriculture.

L'articulation « bocage et chemins » revêt une importance particulière car elle se trouve au centre des trois enjeux du développement durable :

- exigence économique d'un développement agricole et d'un développement touristique en milieu rural,
- exigence sociale d'une demande d'accès à des paysages,
- exigence écologique d'une demande de trame verte et d'espaces refuges.

Après exploitation d'images satellites, il est possible de **décrire de manière assez fine le paysage du Pays de Bécherel et de le situer dans un contexte régional**. A cette échelle, il apparaît assez homogène, sans unités nettement différenciées, composé essentiellement de plateaux à paysages ouverts et reliquats de bocage, avec également plus de 20% du territoire couvert par un bocage plutôt dense.

L'analyse comparative montre des résultats différents concernant les autres communautés voisines où les paysages sont beaucoup plus contrastés, avec des secteurs de plaines avec bocage à ragoisse destructuré qui contrastent avec des secteurs de bocage dense ou encore des secteurs très boisés.

Suite à l'exploitation des photographies aériennes, une **saisie cartographique exhaustive des données bocagères** (linéaire de haies, boisements, arbres isolés) **et des trois unités topographiques** (plateau, versant, bas-fond) a été réalisée par 6 étudiants de Master 1 à l'Université - **895 km de haies ont été numérisés dans les 9 000 ha de l'espace agricole**.

Le bocage se compose de la manière suivante :

- 40 % du linéaire est continu,
- 30 % est discontinu,
- 15 % est épars,
- 15 % est formé de lisière de boisement,
- 1 % environ d'arbres isolés.

La densité moyenne pondérée est de 70 m/ha (en tenant compte de la discontinuité de certaines haies), avec peu d'écart entre les communes (65 à 78 m/ha), ce qui confirme le premier diagnostic d'un paysage homogène sur l'ensemble des communes de la communauté.

Les densités sont très fortes dans les bas-fonds de vallées (130 m/ha), et équivalentes sur les plateaux et versants (environ 50 m/ha).

La diversité de situation et de l'état du bocage se fait à l'intérieur même des communes où les densités les plus faibles côtoient les plus hautes (de 25 à 160 m/ha) et des parcelles aux tailles très variables.

⇒ **Nous avons donc une homogénéité des paysages bocagers à l'échelle intercommunale, mais une hétérogénéité au sein de chaque commune**, liée notamment à la topographie et aux systèmes d'exploitation.

Le bocage se répartit ainsi :

- 65 % du bocage est lié à l'interparcellaire,
- 19 % du bocage en interparcellaire lié à l'hydrographie,
- 16 % du bocage lié au bâti, voirie-loisirs.

Le paysage du Pays de Bécherel est typique de celui de communes non remembrées.

Deux tiers du bocage se situe en limite de parcelles agricoles. Il est donc très instable et donc constamment en recul depuis des dizaines d'années du fait de la diminution du nombre d'exploitants, de l'agrandissement de la taille des îlots de cultures, du recul des surfaces en prairies.

Cette dégradation est évaluée, à partir d'une comparaison réalisée sur des placettes de 300 ha, à une **perte de 40 m/ha de maillage interparcellaire en 20 ans**.

NB : Pour 100 km de maillage interparcellaire présent il y a 20 ans, 40 km ont disparu, 43 km se sont maintenus, et 17 km se sont éclaircis (passage de haie à alignement d'arbres épars)

Parralèlement, les efforts de plantations de certains, soutenus par les collectivités (Conseil Général 35 et plus récemment, la Communauté de Communes du Pays de Bécherel) ont permis de créer, tout confondu, 3,5 m/ha sur la même période, dont moins de 0,5 m/ha/SAU en situation interparcellaire (9% de l'effort de plantation).

50 % de ces plantations sont liées au bâti (et terrains communaux), 30 % au bord de routes, 3 % en bord de cours d'eau, et 8 % le long des chemins.

Il apparaît donc que la **politique actuelle d'incitation à la plantation**, permet certes un reboisement lié principalement aux espaces bâtis (habitat, loisirs, équipements agricoles et communaux) mais **ne répond pas à la disparition du bocage constante dans l'espace parcellaire agricole, ni à la protection de la ressource en eau** (enjeu fort à l'échelle du territoire communautaire qui se trouve en tête de 4 bassins versants).

A cela s'ajoute un **vieillissement des arbres** (chênes et châtaigniers le plus souvent) qui ont le même âge avancé, sans relève en jeunes.

**Ces facteurs combinés (évolution des structures agricoles / vieillissement du bocage) conduisent rapidement à un élargissement du maillage, mais le plus souvent à sa dislocation.**

Les enjeux de la préservation du maillage bocager existant et de son amélioration sont importants à l'échelle du territoire communautaire :

- améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- préserver ou restaurer le patrimoine naturel (comme le réseau des chemins),
- restaurer des paysages et améliorer le cadre de vie,
- travailler sur la question de la fourniture de biomasse (bois-énergie),
- préserver la biodiversité,
- agir en faveur de la qualité des sols,
- maîtriser les facteurs bio-climatiques,
- etc.